

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
MOTO TRAIL MORVAL – 11-12-13 SEPTEMBRE 2020**

**PARRAIN :**

**PILOTE**

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel : Mail :

Numéro de permis :

Niveau de pilotage

- Vert
- Rouge
- Noir

**PASSAGER**

NOM : Prénom :

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM :

Tel :

**MOTO**

MARQUE : CYLINDREE :

N° immatriculation :

N° assurance :

**DROITS D'ENGAGEMENT : 250 euros.**

Ce prix comprend :

- Accès au site 1 moto, 1 ou 2 personnes
- L'espace bivouac
- Douches, toilettes
- Accès au chapiteau
- 3 jours d'encadrement par des moniteurs diplômés d'état
- 2 roadbook « bitume »
- 1 roadbook off road à l'extérieur du site
- Tombola gratuite
- Apéritif du jeudi, vendredi et samedi soir
- Concerts vendredi et samedi

ENGAGEMENT Moto Trail Morvan	QUANTITE 1	PRIX 3jours 250,00	<b>2 jours 200,00</b>	<b>TOTAL</b>
Restauration Jeudi soir		15,00		
Petit déjeuner vendredi matin		5,00		
Restauration vendredi midi		10,00		
Restauration vendredi soir		15,00		
Petit déjeuner samedi matin		5,00		
Restauration samedi midi		10,00		
Restauration samedi soir		15,00		
Petit déjeuner dimanche		5,00		
Restauration dimanche midi		10,00		
Tee-shirt <ul style="list-style-type: none"> <li>• S</li> <li>• M</li> <li>• L</li> <li>• XL</li> <li>• XXL</li> </ul>		10,00		
<b>TOTAL</b>				

Bulletin d'inscription et règlement par chèque à l'ordre de Tonic Moto à retourner avant le **01/09/2020** à :

**ESPACE TOUT TERRAIN DES COMBES GRONDEES**  
71710 SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE

**Info et renseignements :**  
03 85 78 20 44/06 79 10 50 10  
egdif@aol.com

## REGLEMENT PARTICULIER

- ❖ Chaque participant doit être âgé de 18 ans au moins ;
- ❖ Chaque participant doit être titulaire d'un permis de conduire valide et être assuré.
- ❖ Chaque participant doit s'être acquitté des droits d'entrée.
- ❖ Le casque est obligatoire pour tout déplacement sur le site.
- ❖ Respecter les horaires de début et fin d'activités.
- ❖ Feux et barbecues autorisés avec obligation de les éteindre avant de se coucher.
- ❖ A votre disposition sur le site une benne à verre et des points de collecte des ordures ménagères. A votre départ, merci de laisser votre emplacement propre.
- ❖ Extinction des groupes électrogènes à minuit.
- ❖ Respecter le code de la route mors des boucles Off road et « bitume »
- ❖ L'alcool au guidon est proscrit.
- ❖ Appliquer l'autocollant remis à l'accueil sur le casque ou la moto.
- ❖ Nous vous recommandons le port d'équipements, dorsale, bottes, gants
- ❖ En cas de non respect du règlement et de comportement inadapté: expulsion immédiate.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
certifie avoir lu le règlement et en accepte les conditions.  
Dater et signer :

## Commande possible de tee-shirts



**Tee-shirt : 10,00 euros**